



Public-privé :

RETRAITES A POINTS = RETRAITES EN MOINS RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE-PHILIPPE- UNIS, CONTINUONS POUR GAGNER !

Le courrier du premier ministre E. Philippe ne change rien ! C'est du bluff : remplacement de « l'âge pivot » par un « âge d'équilibre », maintien de la retraite à points, cadre financier et politique totalement fermé. Le gouvernement et le patronat bloquent toute recherche de nouveaux financements pour les retraites. La référence au « coût du travail », vieille rengaine libérale, annonce le blocage des salaires, le maintien des inégalités salariales femmes/hommes et la baisse des pensions.

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne appellent à une manifestation départementale nocturne aux flambeaux

Le mercredi 15 janvier 18H30

Départ Maison des Syndicats de Créteil

11/13 rue des Archives

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne appellent :

- **A généraliser et amplifier la grève, les actions unitaires (manifestations, blocages, caisse de grève...)**
- **A participer à la manifestation régionale du jeudi 16 janvier – 13h30 Montparnasse.**

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES, la FSU et l'UNEF du Val-de-Marne revendiquent :

- Non à la retraite par points,
- Non au régime unique et à la fusion des régimes,
- Maintien des 42 régimes de retraites et amélioration des régimes existants tant pour les poly-pensionnés que pour les carrières longues que pour la pénibilité,
- Suppression immédiate de l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation avec possibilité d'une retraite à 60 ans à taux plein, liquidation de sa pension sur les 10 meilleures années pour le privé et des 6 derniers mois d'indice pour les fonctionnaires,
- Cotisations des entreprises pour les jeunes primo demandeurs d'emploi en formation, stage ou apprentissage, reconnaissance des années d'études supérieures,
- Indexation des pensions sur l'évolution des salaires,
- Annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités,
- Aucune pension inférieure à 1 450 euros nets (80% du salaire médian 1 900€ bruts),
- Retrait du projet de réforme Macron/Delevoeye qui n'est ni amendable ni négociable.

Créteil le 13 janvier 2020